

ID: 077-200070779-20241224-2024\_124\_M-BF

République Française Département SEINE ET MARNE BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### Séance du 24/12/2024

Nombre de membres				
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote		
52	10	11		

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 24 Décembre à 9:00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux s'est réuni au siège de la Communeuté de Communes, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 20/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes et publiés sur le site internet de la CCBRC le 20/12/2024.

<u>Présents</u>: M. POTEAU Christian, Président, Mmes: DESNOYERS Monique, TORCOL Patricla, VAROQUI Geneviève, MM: CHAMPIN Gérard, CHANUSSOT Jean-Marc, GERMAIN Jean-Luc, SAINT-JALMES Patrice, SAOUT Louis Marie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BARRES Fabienne à M. CHAMPIN Gérard, BOISGONTIER Béatrice à Mme TORCOL Patricia Excusé(s) : Mme HELLIAS Aline, MM : JAROSSAY Gilbert, RACINE Pierre

Absent(s): Mmes: BALLABENE Sandra, DUMENIL Stéphanie, DUTRIAUX
Nathalie, GIRAULT Muriel, HELLIAS Aline, KUBIAK Françoise, LUCZAK Daisy,
MOTHRE Béatrice, NINERAILLES Brigitte, PASQUET Hélène, PONSARDIN
Catherine, SALAZAR Joëlle, TAMATA-VARIN Marième, VIBERT Nicole, VIEIRA
Patricia, MM: ANTHOINE Emmanuel, BARBERI Serge, BELFIORE Ello,
BETTENCOURT François, CALVET Jean, CAMEK Julien, CASEAUX
Hubert, GROSLEVIN Gilles, GUECHATI Amin, JEANNIN Hervé, LAGÜES-BAGET
Yves, MEDEIROS Manuel, MOTTE Patrice, NESTEL Gilles, POIRIER Daniel,
PRIOUX Pierre-François, REMOND Bruno, ROMAIN Emilien, ROSSIGNEUX
Gilles, ROUSSELET Gérard, THIERIOT Jean-Louis, VENANZUOLA François,
VIGIER Mathias, WOCHENMAYER Jonathan

A été nommé(e) secrétaire : M. CHANUSSOT Jean-Marc

### 2024\_124 - Décision Modificative n°3 - Budget Principal

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président.

**Vu** l'article L.2121-17 du CGCT qui prévoit que si « après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, le quorum n'est pas atteint, le Conseil Communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum »,

Vu le procès-verbal du Conseil Communautaire du 19 décembre 2024 mentionnant que le quorum n'a pas été atteint,

Vu la délibération N°2024\_34 du 5 avril 2024 approuvant le budget primitif du budget principal 2024,



ID: 077-200070779-20241224-2024\_124 M-BF

Vu la délibération N°2024\_57 du 28 mai 2024 approuvant la décision modificative n°1 du budget principal 2024,

Vu la délibération N°2024\_83 du 30 septembre 2024 approuvant la décision modificative n°2 du budget principal 2024,

Considérant que le quorum n'a pas été atteint lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 décembre 2024.

Considérant qu'il convient de reporter le Conseil Communautaire,

Considérant que les conseillers communautaires sont à nouveau convoqués le 24 décembre 2024 à 9h00,

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au budget principal 2024,

Considérant que ces modifications, telles que listées ci-dessous, présentent une section de fonctionnement équilibrée en Dépenses - Recettes pour un montant de 67 472,69 € et une section d'investissement déséquilibrée pour un montant de 52 769,62 € en dépenses et de 61 414,46 € en recettes,

Le Conseil Communautaire.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°3 du budget principal 2024 de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, comme précisé sur la maquette budgétaire annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sulvent les signatures.

Pour copie conforme:

Au Châtelet-en-Brie, le 24/12/2024

Le Président,

Christian POTEAU

Le Secrétaire de séance, M. CHANUSSOT Jean-Marc

COMMUNES

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracleux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Publié le 24 12.84

77100

# Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAU ID : 077-200070779-20241224-2024\_124\_M-BF

Code INSEE

**BUDGET PRINCIPAL** 

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

### **DECISION MODIFICATIVE N°3**

Dégionation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60623-311 : Fournitures non stockées - Alimentation	0.00 €	41.93 €	0.00 €	0.00 €
D-60632-311 : Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	0.00 €	1 879.66 €	0.00 €	0.00 €
D-6064-311 : Fournitures non stockées - Fournitures administratives	0.00€	150.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6065-311 : Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes	0.00€	629.00 €	0.00€	0.00 €
D-611-311 : Contrats de prestations de services	0.00€	1 443.38 €	0.00€	0.00€
D-61351-311 : Locations matériel roulant	0.00€	414.00 €	0.00€	0.00€
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	4 557.97 €	0.00 €	0.00€
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0.00€	61 614.46 €	0.00€	0.00€
TOTAL D 023 : Virement à la section d'Investissement	0.00€	61 614.46 €	0.00 €	0.00€
D-6542-4221 : Créances éteintes	0.00 €	1 180.69 €	0.00 €	0.00€
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	1 180.69 €	0.00 €	0.00€
D-673-7212 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00€	119.57 €	0.00€	0.00€
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	119.57 €	0.00 €	0.00 €
R-74718-311 : Participations Etat - Autres	0.00€	0.00€	0.00€	4 928.19 €
R-7473-311 : Participations départements	0.00€	0.00€	0.00 €	30 000.00 €
R-74836-01 : Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	0.00 €	0.00€	0.00€	32 544.50 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00€	0.00€	0.00 €	67 472.69 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	67 472.69 €	0.00 €	67 472.69 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00€	0.00€	0.00€	61 614.46 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	61 614.46 €
D-2315-19L20001-515 : Aménagement et viabilisation	0.00 €	61 968.14 €	0.00 €	0.00€
D-2315-19L20003-515 : Gare routière 6 quais	0.00€	4 861.76 €	0.00 €	0.00€
D-2315-19L20004-515: Equipements sportifs	0,00€	35 939.72 €	0.00 €	0.00€
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00€	102 769.62 €	0.00 €	0.00 €
D-261-01 : Titres de participation	50 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00€
Total INVESTISSEMENT	50 000.00 €	102 769.62 €	0.00 €	61 614.46 €
Total Général	120 242.31 €		129 087,15 €	